

Le Conseil de Vie Sociale

Instauré par la Loi du 2 janvier 2002, le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement d'un établissement dans lequel un usager est accueilli. Il est également un lieu d'écoute qui favorise la participation des personnes accompagnées. Il convient aussi de souligner que le conseil est une instance collégiale qui doit donc impérativement fonctionner de manière démocratique.

Objectifs

- Identifier et comprendre le rôle du Conseil de la Vie Sociale dans un établissement,
- Repérer et appréhender les missions et les obligations des acteurs siégeant au Conseil de la Vie Sociale,
- Comprendre les modalités de désignation des membres du CVS,
- Favoriser la participation et l'expression des usagers,
- Utiliser les outils de communication en lien avec cette instance (ordre du jour, compte-rendu...).

Contenus

- Fonctionnement du CVS : composition, thématiques pouvant y être abordées, règles de fonctionnement...,
- Esprit du CVS : loi, processus démocratique, enjeux des instances de participation pour les usagers,
- Rôle des élus : rôle des différentes catégories d'élus, différence entre titulaire et suppléant, rôle particulier du président, rôle du directeur...,
- Soutien des usagers élus,
- Outils pour remplir son rôle d'élu : outils pour recueillir l'avis des autres personnes, faire un ordre du jour, prendre la parole...,
- Concertation : Travail collaboratif. Travailler à plusieurs pour faire avancer des projets, résoudre les conflits qui peuvent apparaître • Rendre compte de son action : les comptes -rendus...

Public/Pré-requis

Professionnels du travail social

Durée

14h (soit 2 jours)

Coût

390 € nets de taxe / Stagiaire

Intervenants

Consultant, expert

Dates et lieu

Hérouville Saint-Clair (14)
Session 2021 : 25 et 26 mai

Contact

Chloë BEAUMONT
Tél. 02 31 54 42 54
cbeaumont@irtsnormandiecaen.fr



Individuel



Intra-institutionnel

Modalités pédagogiques

- Présentiel et/ou distanciel
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Études de cas pratiques,
- Échanges sur l'expérience de chacun.

Modalités d'évaluation

Des mises en situation sont proposées afin d'évaluer si les objectifs sont atteints.